

Mission Gardoise de la Chaleur Renouvelable

Depuis le 1er janvier 2018, la CCI Gard porte une « Mission Gardoise de la Chaleur Renouvelable ». Cette Mission financée par l'ADEME et l'Europe via le FEDER, permet aux entreprises ainsi qu'aux collectivités de mobiliser **gratuitement** les compétences de deux conseillers afin de les aider à réduire l'empreinte carbone de leurs activités et par là même de **réaliser des économies sur leurs factures énergétiques**.

Outil de la transition énergétique cette Mission étudie les possibilités d'abandon des chaudières gaz ou fioul au profit de systèmes de production de chaleur/froid plus respectueux de l'environnement tels que les **chaudières automatisées biomasse**, les **pompes à chaleur sur géothermie** ou encore les **panneaux solaires thermiques** qui peuvent soutenir un chauffage de locaux ou encore la production d'eau chaude sanitaire.

Pour une étude des possibilités de création ou de conversion aux énergies renouvelables de vos systèmes de production de chaleur, n'hésitez pas à contacter nos deux conseillers qui vous accompagneront durant toutes les phases de votre projet et qui instruiront des demandes de **subventions qui sont conséquentes dans ce domaine**.

Exemples de réalisations :

- Chaudière fioul d'une école communale remplacée par une chaudière automatisée à bois déchiqueté
- Chaudière gaz de maison de retraite remplacée par une chaudière automatisée à granulés de bois
- Chaudière gaz d'hôtel remplacée par un système de chauffage et de climatisation sur géothermie
- Chaudière gaz d'une distillerie remplacée par une chaudière automatisée biomasse

- Chaudière gaz d'un établissement de soins appuyée par des panneaux solaires thermiques...

En savoir plus sur la Mission en visitant nos pages dédiées :

<https://gard.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/se-developper-durablement/recourir-au>

Contact et renseignements

Antoine Moreno - *Conseiller Bois Énergie - CCI Gard*

Tél. 04 66 879 857 - Courriel : a.moreno@gard.cci.fr

Tom Reinbold - *Ingénieur conseil Mission Départementale des énergies renouvelables thermiques*

Tél. 04 66 879 918 - Courriel : t.reinbold@gard.cci.fr

Partagez cet article :

Entreprises ou collectivités, mobilisez **gratuitement** les compétences de deux conseillers afin de réduire votre empreinte carbone et **réaliser des économies sur vos factures énergétiques**.

[Retour aux actualités](#)